

Hormis les décisions individuelles, toutes les décisions concernant les personnels doivent y être soumises: règles de gestion des carrières, recrutements, charges de services, conditions de travail, hygiène et sécurité, respect de la parité et du handicap, action sociale, etc. Des documents clés pour l'établissement (bilan social, hygiène et sécurité, etc.) doivent leur être présentés chaque année, permettant un contrôle des problèmes existants et des actions engagées.

Les statuts en danger

Ces élections se déroulent dans un contexte d'attaques contre la fonction publique, de gels de postes et de suppressions d'emplois. Le recours aux agents non titulaires et les externalisations de services n'ont fait qu'augmenter avec les RCE, les recours aux appels d'offre liés (ANR, Grand Emprunt en -eX, etc.). Comme prévu par la FSU qui a refusé de la signer, le protocole d'accord ayant conduit à la loi « Sauvadet » a concerné globalement très peu d'agents dans le supérieur, mais a conduit au « licenciement » de précaires proches des 6 ans d'ancienneté donnant droit à CDI. Plus que jamais, il faut se battre pour la titularisation massive de collègues contractuels et imposer salaires, carrières et conditions de travail corrects pour tous.

La déréglementation de la gestion et des charges de service des personnels fonctionnaires se s'intensifie et le respect du droit et le combat contre les « réglementations » locales sont devenus un véritable enjeu. Souffrance au travail, comportements autoritaires de responsables locaux, harcèlement, non-renouvellements abusifs de contrats se multiplient.

**La FSU combattra résolument ces dérives au sein des CT
comme par l'action collective nationale et dans les
établissements**

Des élus FSU combatifs pour la défense de tous

Dans le mandat précédent, les représentants FSU ont été les porte-parole de l'ensemble des collègues, BIATSS, ITA, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Ils ont combattu l'individualisation de la gestion des personnels, basée sur des primes au mérite, des avancements à la tête du client, et une mise en concurrence exacerbée.

Par exemple :

- Concernant les Enseignants-Chercheurs, vos élus FSU au CT UM2 ont refusé le système de modulation des services vers le haut et ont participé à cadrer cette modulation vers le bas. Le référentiel des services reste encore et toujours à améliorer mais est aujourd'hui beaucoup plus égalitaire et transparent qu'il y a quatre ans.

- Concernant les BIATSS, ces mêmes élus ont réclamé une politique indemnitaire digne de ce nom et obtenu que les primes soient le plus égalitairement réparties. Ils n'ont également cessé de rappeler que les BIATSS ne sont pas la variable d'ajustement des politiques budgétaires (par le gel des postes ou de l'avancement). Ils continueront à défendre les personnels administratifs et techniques dans tous les services, composantes ou laboratoires.

Comme le montrent les nombreuses lettres FSU du CT UM2 (voir www.snesup-lr.fr), un esprit combattif a constamment animés vos élus pour défendre les droits de l'ensemble des personnels.

Dans le mandat à venir, à l'échelle de la nouvelle université fusionnée, ils se battront

- pour des mesures concrètes de résorption de la précarité, la stabilisation des collègues actuellement sur emplois précaires, en leur accordant des conditions de carrière et de travail similaires à celles des personnels titulaires et l'interdiction de recrutement de nouveaux précaires,

- pour un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires correspondant aux titularisations et aux besoins nouveaux pour favoriser la réussite des étudiants, répondre aux besoins de la recherche et améliorer les conditions de travail de tous,
- pour promouvoir l'égalité femmes-hommes concernant l'emploi, les carrières et les statuts,
- pour des règles de gestion des carrières définies en concertation, écrites, claires et connues de tous, et non la généralisation du recours à des salaires différenciés. Pour l'intégration des primes au salaire, et pour que les primes existantes soient réparties démocratiquement et de façon équitable entre l'ensemble des agents,
- pour le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique des personnels d'enseignement et de recherche
- pour un système démocratique, collégial et transparent de répartition des services et d'équivalence des tâches, pour la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche,
- pour l'amélioration de la santé et la sécurité au travail, et la prise en compte du handicap dans le travail
- pour la mise en place de cellules « harcèlement-souffrance » émanant du CHSCT et de politiques de lutte contre la souffrance au travail

Attachés à la préservation des statuts nationaux, les élus FSU s'opposeront à la prolifération de dispositions locales tendant au clientélisme, au favoritisme et à l'autoritarisme. En particulier, ils s'opposeront à tout détournement de l'évaluation des enseignements en une évaluation locale des enseignants-chercheurs. Ils feront en sorte que soient largement diffusées à tous les personnels les délibérations du CT et les suites données par l'administration.

La défense de la fonction publique et la préservation du service public dans l'enseignement supérieur sont un combat majeur nécessitant la mobilisation de tous les collègues. Au sein du CT, les élus FSU relaieront ce combat et feront tout pour le renforcer. Les listes FSU comportent des collègues de toutes catégories, des femmes et des hommes qui vous défendront et relaieront les discussions et délibérations du CT auprès des élus des autres Conseils.

BIATSS & ITA, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, titulaires et contractuels

Le jeudi 4 décembre, participez tous à la lutte pour le service public en votant FSU